

LA COUPE DES LACS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Organisation de la Coupe des Lacs

Buts :

Cette coupe des Lacs a été créée dans le but de renforcer les liens qui nous unissent naturellement, entre Genevois (voir Romands) et nos amis des régions Françaises avoisinantes.

Clubs organisateurs : Cran Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, et Pont-Evêque. Cette compétition pourra s'étendre à d'autres clubs, que ceux qui sont intéressés à y participer contactent l'organisation, toutefois dans un esprit d'équité, la préférence sera donnée à un club suisse afin de maintenir l'équilibre.

Quelques règles d'organisation :

L'Organisation de la CDL est confiée à 2 personnes, un représentant Français (proposé par les clubs français) et un représentant Suisse (proposé par les clubs suisses.) Ces derniers sont habilités à prendre toutes décisions concernant l'organisation de la CDL.

Ils doivent réunir les Présidents de clubs en début d'année, afin de fixer les dates et les modifications des règles d'organisation nécessaires, nommer un responsable du classement, et si besoin nommer 1 ou 2 représentant(s) de l'Organisation de la CDL en cas de démission. Pour les décisions qui devraient être votées, une voix par club, en cas d'égalité les représentants de l'Organisation de la CDL tranchent.

Chaque club organisateur est responsable de l'organisation de la manche qui lui sera attribuée. Il gère l'ensemble de la course, il requière auprès des autres clubs le personnel manquant, il faut éviter de prendre toujours les mêmes personnes.

Les invitations de course doivent être envoyées 3 semaines avant la manche.

L'ensemble des clubs participant à la CDL sont priés de présenter des bénévoles pour décharger le club organisateur.

En cas d'annulation d'une manche, seuls le Président du club organisateur et le Track-Manager sont habilités à prendre une telle décision. Pour recourir ou déplacer une manche, seuls les représentants de l'Organisation de la CDL sont habilités à prendre cette décision.

La coupe des Lacs se déroule selon les catégories civiles de l'année suivante : Exemple, édition 2019 se courent avec les catégories 2020.

L'âge minimum de participation est de 4 ans révolus le jour de la course pour les manches françaises et 5 ans révolus pour les manches suisses.

Les couloirs de départ n'existent plus.

Les protections obligatoires pour le pilote et le vélo :

Casque attaché – gants non coupés- pantalon long- pull long.

Câble de frein- embouts de poignée.

Toute protection supplémentaire est recommandée mais pas obligatoire.

Les caméras sont interdites des manches qualificatives aux finales. Les fixations en métal/permanentes pour attacher les caméras sont interdites, le ruban adhésif et le velcro sont permis.

Les pédales automatiques sont autorisées pour les catégories Elite (Age requis) ; 24 et – cruisers, 25-39 et 40 et +.

LA COUPE DES LACS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélián, Pont Evêque

Horaire du dimanche

PAS D'INSCRIPTION LE DIMANCHE

Entraînements avec grille

9h00 -9h45

Sauf la finale de Genève

8h30-9h15

Groupe 1 Pastille rouge

Cat : Piccolos/Poussins

Minis 1 et 2/Cadets 1 et 2

9h45 – 10H15

Sauf la finale de Genève

9h15 – 9h45

Groupe 2 Pastille verte

Cat : 40 et + /25 - 39/

24 et - cruisers

Ecoliers/Juniors/Elites

10h30 (10h00 à Genève)

Début courses

1/4 finales

1 heure de pause repas

1/2 finales

Finales A, B, C et D

Les horaires peuvent être modifiés.

Plaque frontale Obligatoire et latérale fortement conseillée

LA COUPE DES FVCS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Catégories

Groupe 1 / Pastille rouge / Horaire de 9h00 à 9h45 (8h30 – 9h15)

	Garçons		Filles	
Piccolos	De 4 à 7 ans	2016 – 2013	De 4 à 8 ans	2016 – 2012
Poussins	8 ans	2012	9 ans	2011
Minis 1	9 ans	2011	10 ans	2010
Minis 2	10 ans	2010	11 ans	2009
Cadets 1	11 ans	2009	12 ans	2008
Cadets 2	12 ans	2008	13 ans	2007

Groupe 2 / Pastille verte / Horaire de 9h45 à 10h15 (9h15 – 9h45)

	Garçons		Filles	
Ecoliers	13 – 14 ans	2007 + 2006	14 – 15 ans	2006 + 2005
Juniors	15 – 16 ans	2005 + 2004	16 – 17 ans	2004 + 2003
Elites	17 – 24	2003 – 1996	18 – 24 ans	2002 - 1996
24 et – cruisers	24 et -	1996 et +	24 et – cruisers	1996 et +
25 - 39	25 à 39	1995 – 1981	25 à 39	1995 - 1981
40 et +	40 et +	1980 et -	40 et +	1980 et -

Tout pilote peut faire une demande, pour l'ensemble du championnat, pour concourir dans la classe d'âge supérieur (maximum une catégorie au-dessus) à faire auprès des représentants de la CDL. La demande se fait par mail au moins 1 semaine avant la compétition. Pour les juniors roulant en élites les pédales auto ne sont pas autorisées.

Les 25-39 ans qui souhaitent rouler dans la catégorie Elites, doivent le faire pour toutes les manches et le notifier auprès de leur club et de la secrétaire.

Toutes ces catégories se courent s'il y a un minimum de 5 pilotes durant toute la saison si non les pilotes montent d'une catégorie, mais avec un classement séparé.

Les filles changent une année plus tard de catégorie.

Les catégories élites, 25-39 et 40 et + peuvent se courir en 20' ou en 24'.

Inscription :

L'inscription se fait par l'intermédiaire de son club, un responsable de club confirmera et paiera pour les pilotes du club en une fois auprès de l'organisateur de la manche le dimanche. La liste des inscriptions doit parvenir au club organisateur le jeudi soir, au plus tard, précédant la course. Pour toute inscription tardive, **une pénalité du double du prix** de la course sera perçue, et restera sous réserve d'une place dans une race. **En cas d'annulation tout pilote doit impérativement prévenir le responsable de club et le bureau de course au plus tard le samedi avant la course. Sinon il est considéré présent et devra s'acquitter du paiement de la course.**

LA COUPE DES FVCS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Prix / Uniquement en €

7 € par course, pour les pilotes jusqu'à 12 ans en 2020 (né en 2008 et +)

10 € par course, pour les pilotes dès 13 ans en 2020 (né en 2007 et -)

15 € par course, pour les pilotes courants en 20 et 24 pouces.

1 € par inscription est à remettre à l'organisateur de la finale afin de participer au paiement des récompenses du classement final dans la limite de 200€.

Récompenses :

A chaque manche, le club organisateur remet une médaille aux pilotes, à la fin de chaque finale de la catégorie Picolos jusqu'à la catégorie Ecoliers incluses.

A la dernière manche une coupe sera remise aux 8 premiers, du classement général, pour chaque catégorie (si la somme mise de côté, 1 € par inscription, sur toutes les manches, ne suffit pas. L'organisateur de la finale complétera la somme).

Seuls les pilotes présents obtiendront une récompense à la finale, sauf en cas de force majeure (réglé de cas en cas par les Présidents de clubs).

Seront récompensés au classement général ceux qui auront fait au minimum 4 manches.

Pour l'élite, il est possible de transformer la somme attribuée aux coupes en lots (bon chez un marchand de vélo).

Trophée des clubs :

Les 8 meilleurs résultats de chaque club, dans chacune des catégories, sont totalisés. A la finale on additionne les points de chaque manche et le club qui obtient le plus grand score partira avec le trophée. S'il est gagné 3 ans de suite le club pourra le garder.

Licences et Assurances

Pour les pilotes suisses, il n'y a pas d'assurance accident qui couvre la compétition, il est fortement conseillé de disposer d'une assurance personnelle.

Pour les pilotes français, il est obligatoire de disposer d'une carte d'assuré social européenne (pour les manches sur territoire suisse).

Pour les pilotes suisses mais habitant en France, les pilotes doivent obligatoirement être en possession d'une licence FFC ou licence à la journée. Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire pour obtenir cette licence. Tarif licence à la journée : 8€

Le pass loisirs n'est pas autorisé pour une compétition.

LA COUPE DES LACS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Classement :

Système de points :	1er	=	100 points
	2ème	=	96 points
	3ème	=	93 points
	4ème	=	91 points
	5ème	=	89 points
	6ème	=	87 points
	7ème	=	85 points
	8ème	=	83 points
	9ème	=	81 points
	10 ème	=	80 points
	etc...		

-Un pilote qui ne prend pas le départ de la 1ère manche sera noté DNS et 10 pts de pénalité, il peut encore être qualifié pour la suite de la compétition.

-Un pilote qui ne terminera pas une manche de qualification sera noté DNF et recevra le nombre de point égal au nombre de participants de sa race et pourra poursuivre la compétition si son total le lui permet.
Exemple ; 6 pilotes inscrits 6 pts- 7pilotes 7pts- 8 pilotes 8 pts .

-En cas de chute de plusieurs pilotes l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée sera prédominant, sauf pour ceux qui coupent le tracé de la piste et seront classé dernier à égalité, malheureusement une sortie sur la civière est classée dernier ex éco.

Une égalité en manche de qualification est départagée par le meilleur résultat de la 3^{ème} manche

-Un pilote qui ne prend pas le départ de la 3^{ème} manche de qualification ou d'une finale se verra attribuer 1 point (participation) au classement du jour.

-Un pilote qui a effectué ces 3 manches de qualification et qui ne participe pas à sa finale se verra attribuer 3 pts au classement du jour.

Une égalité au classement général est départagée par la meilleure manche puis le meilleur résultat sur la dernière manche courue (seuls les 10 premiers pilotes sont départagés). Il faut avoir fait 4 manches pour être classé.

Les clubs affichent la manière de prendre les décisions en cas d'égalité !

LA COUPE DES LACS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Calendrier des courses 2019

Dates :	Lieux :
6 octobre	Grenoble F
13 octobre	Cran Gevrier F
20 octobre	Pont Evêque F
27 octobre	(à définir)
3 novembre	Montmélian F
10 novembre	Genève CH

Représentants de la coupe des lacs

France

REGNIER Stéphane

Portable : 07 78 81 62 12

E-mail : stephane.regnier@orange.fr

Suisse

Henry Franck

Portable : (0041.76...) 457 52 98

E-mail : bmxgeneve@gmail.com

Bureau

Céline DARTHENAY

Portable au 06 71 34 50 47

E-mail : celine.darthenay@gmail.com

LA COUPE DES FVCS

Compétition créée en 1994 afin de promouvoir le Bicross et de resserrer les liens Franco-Suisse
Bicross Clubs de : Cran-Gevrier, Genève, Grenoble, Montmélian, Pont Evêque

Les représentants des clubs organisateurs

CRAN GEVRIER

GENAILLE Simon
Tel . 06 17 82 16 12
p.bmxcg@gmail.com

GENEVE

HENRY Frank
Portable : (0041.76...) 457 52 98
bmxtgeneve@gmail.com

GRENOBLE

PROSPER Olivier
Portable : 06 12 54 22 60 (ou Anick 06 98 51 27 83)
bmxtgrenoble@gmail.com

MONTMELIAN

REGNIER Stephane
Portable : 07 78 81 62 1
stephane.regnier027@orange.fr

PONT EVEQUE

Jean-Michel BORDENAVE
Portable : 06 19 50 03 87
bmxtponteveque@gmail.com

RAPPEL

LES PEDALES AUTOMATIQUES SONT AUTORISEES DEPUIS LA CATEGORIE ELITES.

Inscriptions obligatoire auprès de votre responsable de club dans les délais.

En cas d'annulation tout pilote doit impérativement prévenir le responsable de club et le bureau de course au plus tard le samedi avant la course.